MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN : 0762 042 X

DLP29-6-90010567 ®

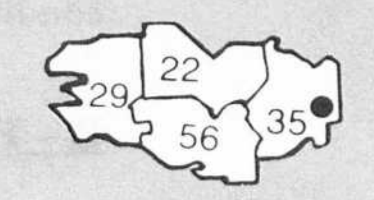
Avertissements agricoles

BRETAGNE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

280, rue de Fougères, B.P. 67128, 35067 RENNES CEDEX, ✆ 99 36 01 74



Publication périodique

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION : CULTURES MARAÎCHÈRES, LÉGUMIÈRES ET POMMES DE TERRE

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GÉRANT : G. GRIVAULT • C.P.P.A.P. : 528 AD

BULLETIN N°189 **27 JUIN 1990**

Pour être informés plus rapidement en complément de nos bulletins, consultez les **AVERTISSEMENTS AGRICOLES(R)** sur MINITEL. Deux serveurs en Bretagne:

3615 code DDAF35
3616 code KERTEL

POMME DE TERRE:	-mildiou: recrudescence; intervenir -doryphore: toujours présent; intervenir
ARTICHAUT:	-puceron noir:toujours présent; intervenir -apion: nombreux adultes; intervenir
CHOUX:	-pépinières, plantations: comment les protéger
AIL:	-rouille: intervenir
ECHALOTTE:	-botrytis: intervenir
CAROTTE:	-alternaria: intervenir -pucerons: surveiller
TOMATES:	-prévoir les apports d'encarsia
NOUVELLES SPECIALITES	-FAZOR -TRIGARD

POMME DE TERRE

MILDIOU

A - SITUATION :

LES ATTAQUES DE MILDIOU SE POURSUIVENT DANS LE FINISTERE ET LES COTES D'ARMOR. Dans le FINISTERE, 1 nouveau foyer a été découvert à ROSCOFF. Des recontaminations très importantes ont également été notées dans un foyer découvert précédemment à PLOUMOGUER. Un foyer a également été observé sur plant à COAT-MEAL. Dans les COTES D'ARMOR, 3 nouveaux

P43

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 déc.
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DRAF - Prot. Végét.

foyers ont été trouvés: 2 à PLOUBAZLANEC et 1 à LOGUIVY. Des recontaminations, parfois généralisées à l'ensemble de la parcelle, ont été observées dans les foyers découverts précédemment à PLOUBAZLANEC, LOGUIVY et LANMODEZ. En ILLE ET VILAINE, aucune nouvelle attaque de mildiou n'a été constatée. Par ailleurs, les conditions actuelles sont très favorables au mildiou.

B - PRECONISATIONS :

1)Parcelles de primeur atteintes par le mildiou dans les COTES D'ARMOR et le FINISTERE:

DEFANEZ TRES RAPIDEMENT.

2)Parcelles indemnes de mildiou:

MAINTENEZ LA PROTECTION.

Intervenez en tenant compte de la durée d'action du fongicide précédemment appliqué et des délais d'emploi avant récolte pour les primeurs.

DORYPHORE

A-SITUATION :

Dans le FINISTERE, des larves de doryphore sont encore observées ainsi que de nouveaux adultes. Dans les COTES D'ARMOR, aucun insecte n'a été détecté. En ILLE ET VILAINE, pas de nouvelle attaque observée.

B-PRECONISATIONS :

LA LUTTE CONTRE LE DORYPHORE EST OBLIGATOIRE.

DANS LE FINISTERE, IL EST ABSOLUMENT IMPERATIF DE REALISER UN TRAITEMENT SUR LES PARCELLES DE POMMES DE TERRE ENCORE NON TRAITEES ET DE MAINTENIR LA SURVEILLANCE POUR LES PARCELLES TRAITEES.

EN ILLE ET VILAINE, LA SURVEILLANCE DES PARCELLES EST IMPERATIVE. UNE INTERVENTION IMMEDIATE EST A REALISER EN CAS DE PRESENCE DE DORYPHORE.

Dans les COTES D'ARMOR, la surveillance des parcelles s'impose. En présence d'insectes, intervenez sans attendre.

Afin d'éviter le risque de pollution des eaux, l'utilisation du lindane est déconseillée pour lutter contre les doryphores.